

Historique du parc de Péralta (Angleur, Liège)

Contexte : étude réalisée par l'asbl Homme et Ville en 2005 pour le compte de l'Echevinat de l'Urbanisme de la Ville de Liège, Département Environnement, Espaces Publics, Plantations, dans le cadre du programme de restauration et de rénovation des parcs publics.

Etude sur l'histoire de sept parcs liégeois (Avroy, Boverie, Citadelle, Cointe, Square Emile Dupont, Jardin Botanique, Péralta) : synthèses historiques et analyse critique des ressources documentaires disponibles.

Date de création du document : janvier 2006.

Pas de mise à jour.

Nombre de pages : 10.

Auteurs du texte : Sylvie DELLOUE, Nathalie DE HARLEZ, Pierre FRANKIGNOULLE.

Recherches documentaires : Sylvie DELLOUE, Nathalie DE HARLEZ, Pierre FRANKIGNOULLE, Bénédicte MERLAND.

Chacune des synthèses contient les éléments suivants :

- 1) Chronologie des faits principaux (décisions, aménagements, constructions).
- 2) Evolution du contexte urbanistique du quartier (création, grands travaux, projets).
- 3) Eléments patrimoniaux remarquables du quartier proche.
- 4) Eléments patrimoniaux remarquables du parc.
- 5) Usages et pressions sociales.
- 6) Ressources documentaires.

Les n° B et I font référence à deux bases de données réalisées dans le cadre de l'étude (I= Iconographie, B = Bibliographie) consultables au GAR

(Faculté d'Architecture de l'Université de Liège), **sur rendez-vous** :
frederique.gouder@ulg.ac.be

Ou : (00 32) 4 341 81 20

Pour citer cette étude : « Etude historique sur sept parcs liégeois réalisée par l'asbl Homme et Ville pour l'échevinat de l'Urbanisme de la Ville de Liège, 2006 ».

PERALTA (ancienne dénomination : château de Kinkempois) Rue de l'hôtel de Ville à 4031 Angleur.

Jardin public, accessible, classé comme site depuis le 15/10/1937. (Une proposition de classement des façades, toitures, douves et ponts du château a reçu un avis défavorable de la CRMSF, en juillet 2004).

1) Chronologie des faits principaux (décisions, aménagements, constructions)

L'origine exacte du château n'est pas connue. Des écrits attestent de son existence dès le XIV^e siècle.

En 1457, le dernier seigneur de Kinkempois vend le château avec la seigneurie à l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent.

Le château de Kinkempois appartient à l'abbaye de Saint-Laurent jusqu'en 1795. L'autorité républicaine s'en empare en 1795 ; des arbres du parc sont arrachés et utilisés pour la restauration de la digue des « Grosses Battes ». Il est ensuite acheté (en 1796) par Ch.J. Desoer, (de la famille célèbre des éditeurs). Ferdinand de Lesseps, (créateur du canal de Suez) apparenté aux Desoer en est un des propriétaires (il y réside même pendant un mois), puis il le cède à sa fille Valérie Desoer, Vicomtesse de Clérambault. En 1885, le château devient la propriété de sa fille, Désirée Ferdinande Joséphine, née au château en 1845. Elle épouse en seconde noce la marquis Manuel Maria de Péralta, diplomate. C'est dès ce moment que le château est appelé « château de Péralta ». Le 8 décembre 1885, un incendie dévaste presque totalement le château. Il est restauré en 1887 par l'architecte Lambert Gaspard.

En 1919, suite au décès de la Vicomtesse de Péralta, son fils, le Comte Gontrand-Biron vend l'ensemble de la propriété à la société immobilière parisienne Bernheim. Cette dernière achète également de nombreux bois vers le plateau du Sart Tilman, dans la perspective de lotissements. Elle

cédera aux pouvoirs publics les terrains nécessaires à l'érection de la première partie de la route du Condroz (du bas au plateau), ouvrant ainsi d'importantes potentialités de développement résidentiel du site, jusqu'alors préservé.

Le 16 décembre 1935, la Société Bernheim cède le château à l'Administration communale d'Angleur qui en fait son hôtel de ville. Les travaux entrepris en 1936 et 1937 consistent à nettoyer et consolider le bâtiment. En novembre 1940, un nouvel incendie détruit les combles et la toiture. Reconstitué et restauré, le château est à nouveau détruit en 1944 par les bombardements alliés qui visent le pont du Val Benoît, et par les bombes volantes allemandes peu après.

1947 : l'ensemble des quatre alignements de tilleuls qui bordaient la pièce d'eau est abattu soit quelques 62 arbres (des 105 originaux), les autres étant tombés au cours des tempêtes successives et des bombardements de 1944. Un rapport de l'Administration des Eaux et Forêts daté du 24 mars 1947 justifie l'abattage d'après l'état de sénescence des tilleuls subsistants (certains étaient creux), leur mauvais état sanitaire (défauts de pourriture suite à l'arrachage de branches) et l'état incomplet des alignements. Les tilleuls qui atteignaient une hauteur moyenne de 3 mètres étaient traités en têtards. Cet abattage en site classé provoque la réprobation de la Commission royale des Monuments et Sites dont le membre correspondant a dressé un rapport détaillé de sa visite du 18 mai 1947. A cette date, l'ensemble des alignements est déjà remplacé par de jeunes plantations de tilleuls tandis que plus de la moitié du château est toujours à l'état de ruines.

1951 : L'architecte J. MOUTSCHEN se charge de sa rénovation (inauguration le 21 septembre 1951), dans le respect de sa forme ancienne et en réutilisant au maximum les éléments conservés mais en modernisant certaines dispositions intérieures. Le parc situé derrière le

château avec sa pièce d'eau en théâtre de verdure est transformé. Malheureusement, aucun document ne permet de préciser la nature des transformations opérées.

Le château est nouveau ouvert à la population angleuroise en 1952.

1955 : La Commune d'Angleur demande l'autorisation d'abattage de certains arbres dont : 9 cerisiers, 2 pruniers, 3 poiriers et un charme. L'autorisation est accordée moyennant la replantation de : « **dix charmes pour compléter une drève, un hêtre à feuilles laciniées, un tulipier, un châtaignier haute tige et 200 bouleaux basses tiges dans deux parcelles de taillis dégradées** » (courrier de la Commune d'Angleur au Gouverneur de la Province de Liège du 26/02/1955, Archives de la CRMSF).

1960 : La Commune fait abattre deux gros hêtres au théâtre de verdure (courrier de la Commune d'Angleur à la CRMSF du 8/09/2005, Archives de la CRMSF).

Après la fusion des communes (1977) qui incorpore Angleur au territoire de la Ville de Liège, le château abrite l'Echevinat des Affaires économiques (dont l'angleurois Henri SCHLITZ est échevin). Actuellement, le château abrite l'Echevinat des Travaux et des Mairies de Quartier, le commissariat de police, le Centre Culturel Ourthe et Meuse, ainsi que le Centre d'Action Sociales d'Angleur. En 1999, une demande de classement comme monument des douves et du château (façades et toitures) est introduite par la Ville de Liège, demande refusée du fait des nombreuses reconstructions subies par le château.

Entre 1978 et 1984 : la Ville de Liège effectue divers travaux d'entretien : remise en place des bordures des allées et des pelouses (1978-1979 : terrasse supérieure ; 1984 : terrasse inférieure) ; curage des douves et des plans d'eau (1980).

2) Evolution du contexte urbanistique du quartier (création, grands travaux, projets)

Les axes principaux d'Angleur sont les rues parallèles Vaudrée et du Val Benoît, reliées par des petites rues perpendiculaires. Le développement d'Angleur est largement imputable à l'essor industriel au XIX^e siècle : la « Vieille-Montagne » en 1837, création du canal de l'Ourthe en 1854, création de la ligne de chemin de fer Liège-Verviers via Angleur en 1843. Ce développement a provoqué une densification de l'habitat. Au XX^e siècle, le caractère résidentiel de la commune s'affirme (par exemple, ensemble homogène des années 1930 de la rue Ovide DECROLY). En même temps que de la cession du château, la société Bernheim cède à la commune d'Angleur un parc de 3 hectares et demi derrière ce château, ainsi que des terrains qui vont être urbanisés. L'administration communale y réalise le théâtre de verdure.

3) Eléments patrimoniaux remarquables du quartier proche

Rue Devant l'Aite : cimetière de la Diguette, 2^{ème} moitié du 19^e siècle, classé.

Rue d'Ougrée, 20 : habitation, 1^{ère} moitié du XX^e siècle, architecte P. POLIS.

Rue Ovide Decroly, 59 : ancienne ferme de la Paix (XVII^e siècle), classée

Rue Vaudrée, 159-167 : immeubles à appartements, 1954, groupe EGAU.

Rue Vaudrée, 49 : Ancien château Nagelmackers, 1^{ère} moitié du XVIII^e siècle, classé.

4)Eléments patrimoniaux remarquables du parc

Ancien parc privé, le parc du château de Péralta est devenu public dès 1936. Depuis la construction du hall des Sports à l'emplacement de l'ancien théâtre de verdure au sud, sa fréquentation a changé. Le programme d'aménagement et de plantation poursuivi aujourd'hui résultent d'une adaptation à ces nouveaux usages.

a. Bâtiments à l'intérieur du parc

En limite sud du parc, à l'emplacement de l'ancien théâtre de verdure, important volume bâti des années 1970-1980 abritant un hall de Sports. Cette construction monumentale, établie en partie surélevée du parc, est accompagnée d'une aire de parcage à l'ouest et d'une petite aire de jeux à l'est.

b. Eléments construits

Enjambant les anciennes douves et donnant accès à la cour d'honneur, pont en moellons de calcaire assisés, à une seule arche cintrée ; sur la clé, figure l'inscription "D. GERARD DE ZVILRE 1535". Avec les douves et les fondations du château, ce pont est un des derniers éléments conservés de l'ensemble bâti avant les dégâts des années 1940.

[Eléments disparus]

Jusqu'en 1936, deux serres étaient encore accolées aux façades du château : une serre à ossature droite en façade avant et une serre à vitrage cintré en façade arrière (voir : photographie 1936, Archives de la CRMSF). Les deux serres ont été supprimées lors de la ré-affectation du bâtiment en hôtel de ville.

c. Eléments artistiques

Bordant le parc sur toute la longueur de la rue A. Joiret, grille constituée de panneaux en fer forgé fixés sur un soubassement en pierre calcaire. Des panneaux ouvrants accompagnent les entrées latérales du parc rues A. Joiret et F. Paul.

A l'extrémité de l'allée ouest de marronniers, borne-potale (ou reposoir) carrée en pierre à niche à deux versants.

[Eléments disparus]

Précédant le pont, une grille en fer forgé à deux panneaux ouvrants, datés 1783 et fixés entre deux hauts pilastres de pierre à bossages, marquait l'entrée de la propriété. L'ensemble est encore décrit en 1947 dans un rapport de la CRMSF précisant que la grille était presque entièrement dissimulée par une glycine mauve.

d. Eléments végétaux

Les plus vieux arbres du parc figurent à proximité du château et en partie haute du site où ils encadrent le plan d'eau de caractère naturel. Toute la partie basse autour du long bassin a été entièrement replantée et remodelée à partir de 1947. Seuls deux vieux sujets sont mentionnés sur la *Liste des arbres et haies remarquables de Wallonie* : un platane et un wellingtonia. Planté à l'angle nord-ouest des douves, le grand platane (*Platanus x acerifolia*) atteignait plus de 3,50 m. de tour en 1994. En partie supérieure du parc, à proximité du hall de sports, se tient à gauche, le wellingtonia (*Sequoiadendron giganteum*) tandis qu'à droite figure un grand cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* 'Glauca').

Replantation de 1947

Sur la terrasse inférieure, deux allées de tilleuls (*Tilia platyphyllos*) taillés encadrent le long bassin rectangulaire. Il s'agit sans doute de la replantation évoquée dans les courriers de 1947.

Replantation des années 1950

Autour du plan d'eau supérieur, des charmes (*Carpinus betulus*) et des aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*) prolifèrent dans les berges ainsi que deux peupliers d'Italie (*Populus italica*). Deux érables (*Acer rubrum*) encadrent le petit bassin-déversoir intermédiaire. Longeant l'étang, à l'est, l'allée de 2 x 11 marronniers (*Aesculus hippocastanum*) participe également du programme de replantation du début des années 1950.

Plantations postérieures à 1970

Au-delà, à l'Ouest, succession de chambres de verdure en if (*Taxus baccata*) alternant avec divers massifs d'arbustes à fleurs intégrant notamment des prunus, juniperus, mahonia, laburnum, etc. Les extrémités des chambres de verdure sont respectivement ponctuées, à proximité des grilles d'entrée est et ouest, par un catalpa (*Catalpa bignonioides*) et un prunus (*Prunus cerasifera*). Deux larges plates-bandes d'annuelles relevées de quelques plantes vivaces accompagnent les berges nord et sud du grand bassin.

En bordure de la berge est des douves, double alignement de pommiers (*Malus sp.*) en quinconce.

Les arbres d'alignement présentent de belles unités de structure et leur état sanitaire est bon dans l'ensemble. Les diverses haies taillées présentent peu d'intérêt, mais elles sont soignées. En partie basse, les haies d'if alternent avec des massifs arbustifs d'essences variées reflétant des choix décoratifs un peu trop communs. La disposition de ces plantations récentes témoigne d'une volonté évidente de symétrie, extrêmement contraignante.

e. éléments aquatiques

Le château est encore ceinturé de ses larges douves dont les berges sont entièrement colonisées par une végétation dense d'arbres et d'arbustes.

Depuis la douve sud (en façade arrière), l'axe du parc est occupé par une suite de plans d'eau et de bassins variant par leurs dimensions et par leurs formes. Le plus grand d'entre eux, avec jet d'eau central, s'étend sur toute la longueur de la terrasse inférieure ; il s'agit d'un long bassin de maçonnerie rectangulaire aux angles coupés. Sur la terrasse sud, un second plan d'eau formait jadis un rectangle terminé en cintre à ses extrémités. Ses berges plantées et aujourd'hui colonisées par des essences pour partie spontanées (charmes et aulnes) lui confèrent un caractère pittoresque contrastant avec son aspect initial de bassin régulier. En amont, un hémicycle maçonné logé dans un talutage, accueille une arrivée d'eau. Entre les deux niveaux de terrasses, un petit bassin-déversoir rectangulaire assure la régulation des niveaux des deux plans d'eau. A l'est de ce bassin, près des escaliers reliant les terrasses, fontaine-abreuvoir en fonte à deux niveaux (à chiens et à chevaux) portant l'inscription "Montefiore Bischoffeim 1888".

f. Revêtements de sol

Les allées sont couvertes d'une couche de graviers d'une granulométrie assez fine, d'épaisseur variée, masquant la terre battue qui affleure encore ponctuellement. Quelques chemins en pente sont dénaturés par les nombreuses ravines, laissant apparaître le ballast de fondation. Certaines zones bénéficient d'une couverture en pavés. Plutôt que de chemins, on peut parler de véritables terrasses qui soulignent les axes transversaux du parc. Les bordures en béton manquent de discrétion, mais délimitent parfaitement les surfaces gazonnées.

Quelques murs de soutènement en briques et couverture en pierre bleue complètent la structure architecturale du jardin.

g. Mobilier urbain et éclairage

Les bancs et poubelles disposés à des endroits relativement « étudiés » - notamment dans les chambres de verdure - ne présentent pas d'intérêt si

ce n'est d'être fonctionnels. Les modèles de bancs sont représentatifs du mobilier des parcs et squares publics. Les luminaires présentent le même caractère d'anonymat.

h. Infrastructures diverses (de sports, de loisirs)

En partie haute du parc, dans l'angle sud-ouest contigu au hall de sports, petite aire de jeux pour enfants avec un carrousel et des jeux sur ressort.

i. Perceptions internes et externes (vues et perspectives)

Depuis les rues qui l'entourent, on ne perçoit pratiquement rien du parc. Les grilles doublées de haies ferment totalement l'espace aux yeux du passant. Le gabarit relativement bas du bâti voisin (maisons unifamiliales à 2 ou 3 niveaux sous toiture) assure au parc un isolement visuel presque total.

Depuis le château, par contre, la vue s'ouvre sur presque la plus grande partie du jardin. Les deux premiers niveaux ouvrent une perspective longue qui se ferme sur le mur de soutènement où sourd la fontaine. Cet axe visuel majeur est encadré, en partie basse, par les deux allées de tilleuls. Les perspectives créées par la succession de ces chambres vertes donnent l'illusion d'un espace plus vaste que ce qu'il n'est en réalité. Au-delà, l'emprise du végétal envahit progressivement l'axe visuel provoquant un effet de perspective accélérée. Les autres vues, transversales ou parallèles, n'offrent que des perspectives mineures et plus courtes.

Lorsque le soleil accompagne la promenade, le couvert des allées latérales assuré par les frondaisons des tilleuls contraste sensiblement avec les espaces ouverts traversés par le grand bassin et par les allées transversales baignées de soleil.

5) Usages et pressions sociales

Les fonctions publiques du parc sont clairement définies par le mobilier urbain qui ponctue ses nouveaux espaces. La proximité du récent hall des Sports ainsi que les fonctions administratives associées au château justifient une fréquentation importante voire dense lors de manifestations sociales ou d'activités de loisirs sportifs (tournoi de pétanque, etc.).

Pourtant, lorsqu'on parcourt les chemins et les allées, que l'on déambule dans les chambres de verdure, on constate de manière inattendue et heureuse que le parc conserve un caractère relativement intimiste. Ceci résulte d'une part, de l'isolement du parc par rapport aux rues voisines – grâce aux haies épaisses et aux grilles même si elles ne sont pas d'une hauteur considérable – et, d'autre part, de l'atmosphère particulière – presque pittoresque – conservée en partie haute du parc autour de l'étang naturel.

En partie basse, le contraste entre les lignes horizontales des bordures des allées et des haies avec le port libre des arbustes décoratifs garantit une certaine diversité, renforcée par le caractère très coloré des plates-bandes fleuries. On peut regretter cet aspect « patch work » mais ce choix répond sans doute à une demande du public pour lequel un jardin n'est beau que s'il est très coloré.

Les chambres de verdure sont extrêmement simples dans leur conception ; certaines sont agrémentées d'un banc. Par son cloisonnement et donc son relatif isolement, cette partie géométrique du parc invite à la méditation.

Dans la partie haute du jardin, l'ambiance diffère totalement. Le bassin régulier fait place à un étang naturel. Les charmes et les aulnes qui ponctuent ses berges avec une irrégularité très bucolique affirment le caractère « sauvage » du lieu, celui d'une nature a-priori non maîtrisée. Les troncs inclinés venant frôler la surface d'eau renforcent ce caractère qui invite à la rêverie et à la promenade. Celle-ci conduit le visiteur vers une fontaine où le mouvement de l'eau et son bruissement discret lui font

baisser la tête, l'aidant en quelque sorte à oublier quelques instants l'ombre sévère et monumentale du hall des Sports dominant le glacis gazonné de l'ancien théâtre de verdure. Les escaliers qui y mènent sont extrêmement fonctionnels et ne témoignent d'aucune recherche esthétique.

Cette partie supérieure du parc bénéficie toutefois de la présence de quelques beaux arbres. Ceux-ci constituent d'ailleurs l'unique intérêt de cette zone malheureusement dévalorisée par la proximité de la zone d'accompagnement du hall, les espaces de stationnement adjacents et la présence d'une petite aire de jeux pour enfants ménagée dans un espace résiduel. Lors de manifestations importantes, l'afflux de participants et les nuisances sonores associées condamnent toute perception du caractère pittoresque du parc.

6) **Ressources documentaires**

a) Iconographiques (base I) voir : I-202, I-211, I-309, I-310, I-311, I-312, I-368, I-369, I-370, I-371, I-474, I-479 (9/10/05).

b) Bibliographiques (base B) voir : B-19, B-144, B-145, B-149, B-150, B-300, B-333, B-337, B-353, B-370, B-411, B-412, B-413, B-443, B-444 (9/10/05)

c) Contacts utiles (associations, collectionneurs)